

CONCOURS D'ESSAIS JEAN-ROBERT-GAUTHIER

# Participation, adaptation et collaboration : Mettre les réseaux sociaux au profit des communautés francophones du Canada

---

Essai soumis par Jennifer Marjie Brown

55, croissant Ivy, appartement 2  
Ottawa (Ontario) K1M 1Y1  
613 293-9169  
[brown.marjie@gmail.com](mailto:brown.marjie@gmail.com)

Le mardi 31 janvier 2012

À l'ère des médias sociaux et du Web 2.0, les internautes du monde entier utilisent un éventail d'outils Internet et mobiles pour participer à des échanges, diffuser l'information et les opinions ainsi que former des réseaux en ligne (Dewing, « Les médias sociaux 1. Introduction » 1). Par l'entremise d'outils comme Facebook, YouTube, Twitter et MySpace, etc., les utilisateurs de médias sociaux forment des regroupements pour échanger sur des sujets aussi variés que la musique, la religion, les sports, la politique et la culture. Il ne fait aucun doute que les réseaux sociaux transforment radicalement notre façon de communiquer et permettent de joindre instantanément un grand nombre de personnes. Toutefois, certaines personnes s'interrogent sur les effets négatifs que pourrait avoir ce phénomène sur les communautés francophones du Canada. Quels sont les risques potentiels et comment peut-on mettre les réseaux sociaux au profit des communautés francophones du pays?

Malgré leur succès répandu et le nombre croissant d'internautes qui y prennent part régulièrement, les réseaux sociaux comportent des caractéristiques pouvant nuire à l'expression française et aux communautés francophones du Canada. Par exemple, en raison du manque de contenu publié en français sur Internet et dans les médias sociaux, un nombre significatif de francophones consultent des ressources de langue anglaise lorsqu'ils lisent des articles de blogs et affichent leur propre contenu (Chiasson, Quirion, Charron et Lefebvre 21). Ainsi, parmi les jeunes utilisateurs, on peut constater l'adoption d'une identité virtuelle en lien avec les réseaux sociaux sans nécessairement qu'il y ait d'attachement à la langue française ou à une identité francophone (Leone 43). De plus, les paramètres des médias sociaux – à savoir l'échange de messages instantanés et informels ou les 140 caractères sur Twitter – peuvent appauvrir la qualité de l'expression française en favorisant l'utilisation d'anglicismes et en privilégiant une nouvelle forme d'orthographe abrégée. Enfin, des forums peu réglementés, les réseaux sociaux projettent

une perspective hautement mondialisée pouvant favoriser l'homogénéisation culturelle et linguistique (Bélangier et LaFrance 232).

Certes, les réseaux sociaux comportent de nombreux défis pour les communautés francophones du Canada, mais ils représentent aussi une ressource inégalée en matière d'accessibilité, de promotion et de rassemblement, particulièrement auprès de jeunes utilisateurs (Dewing, « Les médias sociaux 2. Qui les utilise? » 2). Afin de contrer les risques liés à ces outils, les gouvernements et les composantes de la société civile – entre autres les organismes francophones, les groupes communautaires, les regroupements non officiels et les initiatives spontanées – devraient utiliser les réseaux sociaux de manière ciblée afin de les mettre au profit des communautés francophones du pays.

Premièrement, les parties intéressées devraient accroître leur participation en français au sein des réseaux sociaux. Dans le cas des organismes bilingues et des gouvernements publiant du contenu dans les deux langues officielles, il serait important que la proportion du contenu en français soit équivalente à celui en anglais, qu'il s'agisse de blogues, de messages sur Twitter ou de sites Web. De même, les organismes unilingues francophones devraient faire appel à une variété d'outils interactifs afin d'atteindre le plus de personnes possible et de leur offrir l'occasion de participer aux échanges (Chiasson et collab. 20). Plus les francophones auront facilement accès aux ressources en français, plus ils seront en mesure de constater la pertinence de la langue dans une variété de domaines et de s'engager activement en français dans les réseaux sociaux.

Deuxièmement, les gouvernements et les composantes de la société civile devraient adapter le contenu des réseaux sociaux à la langue française et aux contextes francophones du Canada. D'une part, il serait opportun d'ajuster le contenu français pour éviter qu'il soit toujours

calqué sur un modèle de langue anglaise. Par l'entremise du site Web du Bureau de la traduction ou de l'Office québécois de la langue française, les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient entre autres publier des guides prescrivant l'usage et la présentation du français dans les réseaux sociaux. D'autre part, les parties intéressées devraient faire en sorte que le contenu reflète la réalité des communautés francophones du Canada. Cela pourrait se manifester par l'ajout aux publications bilingues d'exemples pertinents pour la population francophone (Chiasson et collab. 25). Il serait en outre nécessaire de souligner la diversité au sein de la francophonie canadienne en représentant non seulement la réalité des Québécois francophones, mais également celle des francophones hors Québec en situation minoritaire.

Troisièmement, pour mettre ces outils au profit des communautés francophones, tous les intervenants devraient collaborer. Les gouvernements et les composantes de la société civile devraient ainsi coordonner leurs efforts au sein des réseaux sociaux pour se faire connaître par les internautes francophones et promouvoir leurs missions communes. Pour y parvenir, il suffirait dans un premier temps d'accroître le nombre d'hyperliens qui fournissent aux utilisateurs des listes d'organismes œuvrant dans le domaine, d'articles abordant des débats publics et d'activités organisées à l'intention des communautés francophones (Chiasson et collab. 17-18). Dans un second temps, comme Internet et les réseaux sociaux constituent des espaces publics permettant de franchir les frontières géographiques et politiques traditionnelles, ils offrent un moyen efficace de créer davantage de partenariats et de resserrer les liens entre ceux qui existent déjà (Chiasson et collab. 6). Enfin, en incitant les internautes à découvrir l'ampleur des réseaux institutionnel et associatif francophones par l'entremise des réseaux sociaux, les intervenants parviendront à favoriser la participation à la vie communautaire francophone (Dewing « Les médias sociaux 1. Introduction » 3).

À l'heure actuelle, il importe aux gouvernements et aux composantes de la société civile d'utiliser les réseaux sociaux de manière ciblée afin de les mettre au profit des communautés francophones du Canada. Par la participation, l'adaptation et la collaboration, les intervenants tireront parti de ces outils électroniques en augmentant le contenu et la qualité du français dans les réseaux sociaux ainsi qu'en favorisant l'engagement et le rassemblement des internautes francophones. Dans l'immédiat, les fruits de ces initiatives atteindront principalement de jeunes utilisateurs, mais au fil du temps, pourvu que ces internautes continuent d'utiliser les réseaux sociaux, la portée s'étendra à une proportion croissante de la population francophone (Dewing, « Les médias sociaux 2. Qui les utilise? » 1). Les révolutions technologiques et les tendances de la mondialisation poseront sans doute de nouveaux défis aux communautés francophones du Canada dans l'avenir, mais en agissant dès maintenant les gouvernements et les diverses composantes de la société civile ont l'occasion de se démarquer en affirmant la pertinence du français et en promouvant l'épanouissement des communautés francophones du pays.

## Bibliographie

- Bélangier, Pierre C. et Réjean Lafrance. « Communautés francophones et médias canadiens : mise en perspective des usages. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 6.2 (Automne 1994) : 215-246. Collège universitaire de Saint-Boniface. En ligne. 21 janvier 2012.
- Chiasson, Guy, Jean Quirion, Marc Charron et Judith Lefebvre. *Le Web comme outil pour le renforcement de la gouvernance des communautés francophones minoritaires*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2007. Livre électronique. 18 janvier 2012.
- Dewing, Michael. « Les médias sociaux 1. Introduction. » Bibliothèque du Parlement (3 février 2010) : 1-5. Site Web du Parlement du Canada. 13 janvier 2012.
- Dewing, Michael. « Les médias sociaux 2. Qui les utilise? » Bibliothèque du Parlement (3 février 2010) : 1-6. Site Web du Parlement du Canada. 13 janvier 2012.
- Leone, Hélène H. *L'influence des structures et de la négociation sur la construction identitaire ethnolinguistique des jeunes en milieu francophone minoritaire : une étude de cas multiples de douze jeunes de la région d'Ottawa*. Ottawa : Université d'Ottawa, 2011. Livre électronique. 21 janvier 2012.
- Stenger, Thomas et Alexandre Coutant. « Les réseaux sociaux numériques : des discours de promotion à la définition d'un objet et d'une méthodologie de recherche. » *Journal of Language and Communications Studies* 44 (2010) : 209-228. Hermes. En ligne. 20 janvier 2012.